

**Discours du Président du Tchad et Président en exercice
de la CEEAC, M. Idriss Deby Itno, lors de la cérémonie
d'ouverture du Sommet des Chefs d'Etat et de
Gouvernement sur la sûreté et la sécurité maritimes dans
le golfe de Guinée, le 24 juin 2013, à Yaoundé**

Monsieur le Président de la République sœur du Cameroun et très cher frère ;

Monsieur le Président en Exercice de l'Union Africaine

Monsieur le Président en Exercice de la Commission du Golfe de Guinée ;

Monsieur le Président en Exercice de la CEDEAO ;

Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et Chefs de délégation ;

Madame la Présidente de la Commission de l'Union Africaine,

Monsieur le Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales, Régionales et non Gouvernementales ;

Distingués Invités ;

Mesdames, Messieurs.

Permettez-moi tout d'abord, de remercier très sincèrement, au nom de la délégation qui m'accompagne et en mon nom propre, mon frère Paul Biya, et Madame la Première Dame Chantal Biya pour l'accueil chaleureux, qui nous a été réservé. Nous tenons ce sommet à un moment où la piraterie dans le Golfe de Guinée augmente et prend une allure inquiétante, en dépit des efforts déployés par les pays riverains et la Communauté Internationale pour son éradication. Mesdames, Messieurs ; La sécurité dans le Golfe de Guinée ne concerne pas seulement les pays riverains du Golfe. Elle concerne aussi les pays enclavés comme le Tchad dont les importations et des exportations dépendent fortement de la sécurité de l'espace maritime et des ports des pays du Golfe. Il en est de même du ravitaillement en produits pétroliers des pays développés ; C'est dire que nous faisons face à une menace régionale, continentale et mondiale.

L'Afrique est aujourd'hui menacée par le terrorisme international multiforme. La paix et la sécurité, préalables à tout développement économique, sont mises en cause par des ennemis sournois, des trafiquants internationaux bien organisés, bien armés et

disposant des moyens financiers colossaux. Qu'il s'agisse des pays du Sahel ou de la corne de l'Afrique, des individus sans foi ni loi, très organisés et déterminés, ne connaissant aucune frontière, se livrent à des trafics de toutes sortes : trafic de drogues, de marchandises et à de prises d'otage. Le plus grave est l'endoctrinement de la jeunesse désœuvrée par des idées obscurantistes et destructrices que véhiculent ces individus. Face à ce danger commun qui transcende les frontières, le dernier Sommet de l'Union Africaine a pris la décision salutaire de créer une force d'intervention rapide. C'est le lieu de lancer un appel à la mise en place rapide de cette force, avec les pays qui sont disponibles. La récente expérience du Mali nous montre que nous ne devons pas attendre. Une telle force peut aussi avoir sa composante de sécurité maritime. Nous ne pouvons réussir qu'en mettant ensemble nos moyens limités et en les coordonnant au mieux. Nous saluons les efforts de la Commission de l'Union Africaine dans ce sens et l'encourageons à continuer vigoureusement.

Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Président de la CEEAC, je me réjouis du fait que l'espace CEEAC ait compris très tôt, le bien-fondé de la paix et de la stabilité, conditions sine qua none d'un développement harmonieux. Les efforts continus pour aider nos frères de la RCA à retrouver la paix et la stabilité en est un exemple concret. Dans le domaine maritime, en 2009, la conférence des Chefs d'Etats et de gouvernements a adopté le protocole relatif à la stratégie de sécurisation des intérêts vitaux en mer des Etats de la CEEAC, du Golfe de Guinée, préparé par le Conseil de Sécurité (COPAX) qui suggérait déjà la synergie avec la CEDEAO et la Commission du Golfe de Guinée. La Conférence Interministérielle CEEAC/CEDEAO/CGC tenue à Cotonou en mars dernier a fait un excellent travail sur le processus de mise en œuvre de la résolution 2039 du Conseil de Sécurité des Nations unies du 29 février 2012. Cette résolution encourage la CEDEAO, la CEEAC et la Commission du Golfe de Guinée à créer et mettre en œuvre des centres de coordination pour la sécurité maritime nationale et transrégionale dans la région du Golfe de Guinée. La même résolution appelle les partenaires internationaux à fournir aux Etats et aux organisations de la Région, un appui conséquent pour renforcer leurs capacités d'agir. Cette importante rencontre d'aujourd'hui est donc l'aboutissement du processus de mise en œuvre de cette résolution. Je considère personnellement ces assises de Yaoundé comme un tournant important et décisif dans la lutte pour la sûreté et la sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée.

Messieurs les Présidents et Chers frères,

Je me réjouis de constater l'intérêt que vous portez personnellement à la tenue de nos travaux. Je suis convaincu que l'examen et l'adoption des documents soumis à notre attention sera un grand pas en avant pour matérialiser notre engagement politique,

renforcer la coopération entre la CEEAC, la CEDEAO et la CGG, et s'accorder sur le cadre juridique de nos actions pour la sûreté et la sécurité maritime en Afrique de l'Ouest et Centrale. Je salue nos partenaires internationaux, multilatéraux et bilatéraux qui nous aident à mettre en place cet espace de paix. Nous comptons sur leur appui technique et financier pour renforcer nos capacités et prendre en main la réponse à ces défis communs de sécurité.

Pour finir, je souhaite vivement que la synergie intercommunautaire avec la commission du Golfe de Guinée et les partenaires techniques financiers se consolide car elle est gage du succès dans la réalisation de la sûreté et de la sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée.

Vive l'intégration africaine;

Vive la coopération internationale ;

Je vous remercie.

Source : <http://www.presidencetchad.org>